

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le huit avril deux mille dix, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02/04/2010

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX – BUSSY.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2010 – 044 : PARTICIPATION AU RELAIS INFO SERVICE – ANNEE 2010

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de Noblat

**Vu** l'Arrêté Préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

**Vu** la délibération 2010 – 043 approuvant le budget primitif 2010 de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que Madame la Présidente du Relais Info Service sollicite la participation de l'intercommunalité au budget de l'association Relais Info Service.

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de Noblat se substitue aux communes pour la participation financière au fonctionnement de cette association.

Le Relais Info Service ayant fixé le montant de la cotisation annuelle, la participation de la Communauté de Communes de Noblat s'élève à 8 074,80 euros pour l'année 2010.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Approuve** que la Communauté de Communes de Noblat participe financièrement au Relais Info Service à hauteur de 8 074,80 euros pour l'année 2010,

**Autorise** Monsieur le Président à verser cette subvention.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 09 avril 2010

Certifié exécutoire

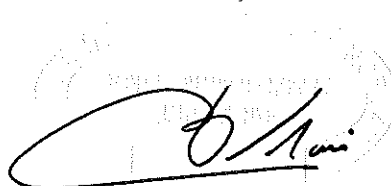
Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 02/04/2010

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. LEBLOIS', is written over a circular official stamp. The stamp contains some illegible text and a central emblem.

Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : Participation au Relais Infos Service - année 2010

Date de transmission de l'acte : 12/04/2010

Date de réception de l'accusé de réception : 12/04/2010

Numéro de l'acte : 2010-044 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20100409-2010-044-DE

Date de décision : 09/04/2010

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions